



TELEOVRONNAZ.CH

RAPPORT D'ACTIVITE

COMPTES ANNUELS

2019-2020

(DU 01.05.2019 AU 30.04.2020)



Téléovronnaz SA | Route d'Odonne 95 | CH-1911 Ovronnaz
T +41 27 306 35 53 | info@teleovronnaz.ch | www.ovronnaz.ch

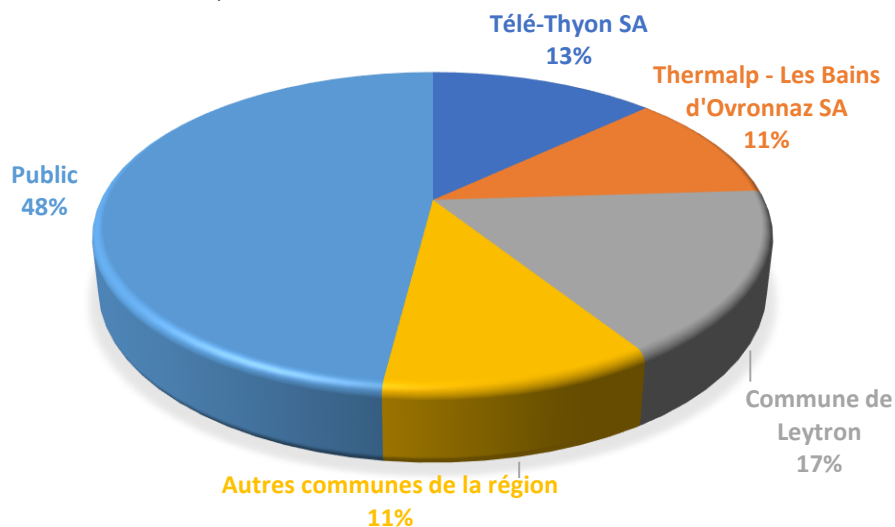
SOMMAIRE

1	RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE	- 2 -
1.1	REPARTITION DU CAPITAL-ACTIONS.....	- 2 -
1.2	ORGANES	- 2 -
2	RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ	- 3 -
2.1	EXPLOITATION	- 3 -
2.2	EVOLUTION DE LA FREQUENTATION	- 3 -
2.3	RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	- 4 -
2.4	EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU CASH-FLOW	- 4 -
2.5	FREQUENTATION ET CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CLIENT	- 5 -
2.5.1	SAISON D'HIVER 2019-2020	- 5 -
2.5.2	SAISON D'ETE / AUTOMNE 2019	- 5 -
3	RAPPORT DE GESTION	- 6 -
3.1	INTRODUCTION.....	- 6 -
3.2	EXPLOITATION	- 6 -
3.2.1	SAISON D'ÉTÉ ET AUTOMNE 2019.....	- 6 -
3.2.2	SAISON D'HIVER 2019/2020	- 6 -
3.2.3	CHARGES ET RÉSULTATS OPÉRATIONNELS	- 7 -
3.3	INVESTISSEMENTS	- 7 -
3.4	FINANCES	- 7 -
3.5	PROJETS.....	- 8 -
4	COMPTES DE L'EXERCICE 2019-2020	- 10 -
4.1	COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	- 10 -
4.2	COMPTES DE RÉSULTAT – REMONTÉES MÉCANIQUES.....	- 11 -
4.3	COMPTES DE RÉSULTAT – RESTAURATION	- 11 -
4.4	TABLEAU DES AMORTISSEMENTS.....	- 12 -
4.5	BILAN.....	- 13 -
4.6	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	- 14 -
4.6.1	INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS	- 14 -
4.6.2	ACTIFS GAGÉS POUR PROPRE COMPTE.....	- 14 -
4.6.3	COLLABORATEURS	- 14 -
4.6.4	CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE.....	- 14 -
4.6.5	ÉVÉNEMENT POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN	- 14 -
4.6.6	AUTRES INFORMATIONS PRESCRITES PAR LA LOI.....	- 14 -
4.7	TABLEAU DES RATIOS	- 14 -
4.8	RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION	- 15 -
5	INFRASTRUCTURES	- 16 -

1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE

1.1 REPARTITION DU CAPITAL-ACTIONS

(telle que connue au 30.04.2020)



Capital – actions : 5'000'000.-, actions au porteur de même catégorie.

1.2 ORGANES

Conseil d'administration

Président :	M. Samuel Buchard	Licence HEC et Master of Advanced Studies in Health Economics and Management Membre de la direction du Centre Hospitalier du Valais Romand
Vice-président :	M. Jean-Michel Buchard	Licence en sciences économiques Représentant des Bains d'Ovronnaz
Membres :	Mme Régine Charbonnet Tornay	Comptable, Cheffe de l'Office cantonal du contentieux financier et des impôts spéciaux Représentante de la Commune de Leytron
	M. Michel Mabillard	Avocat et notaire
	M. Danny Défago	Juriste, Président de la commune de Vex, Administrateur de Télé-Thyon SA

Echéance des mandats des administrateurs : AG 2020 (durée des mandats 3 ans)

Présidents d'honneur : Me Charles-Marie Crittin (†)
M. Jean Philippoz

Organe de révision

Fiduciaire Fidag SA, Martigny

Direction et exploitation

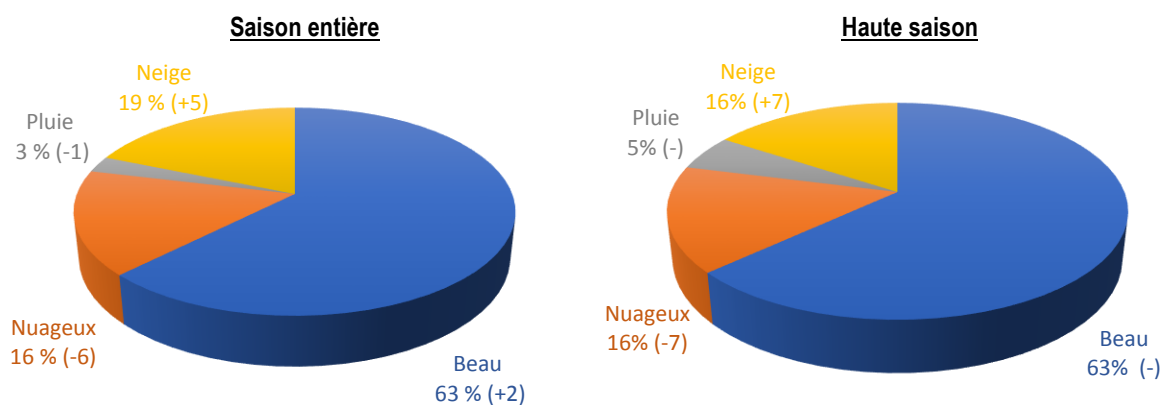
Direction :	M. Gianluca Lepori
Responsable technique :	M. Lucien Demuth
Responsable des pistes et de la sécurité :	M. Stanislas Michellod
Responsables restauration :	M. Christian Voeffray, Mme Véra Pina

2 RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

2.1 EXPLOITATION

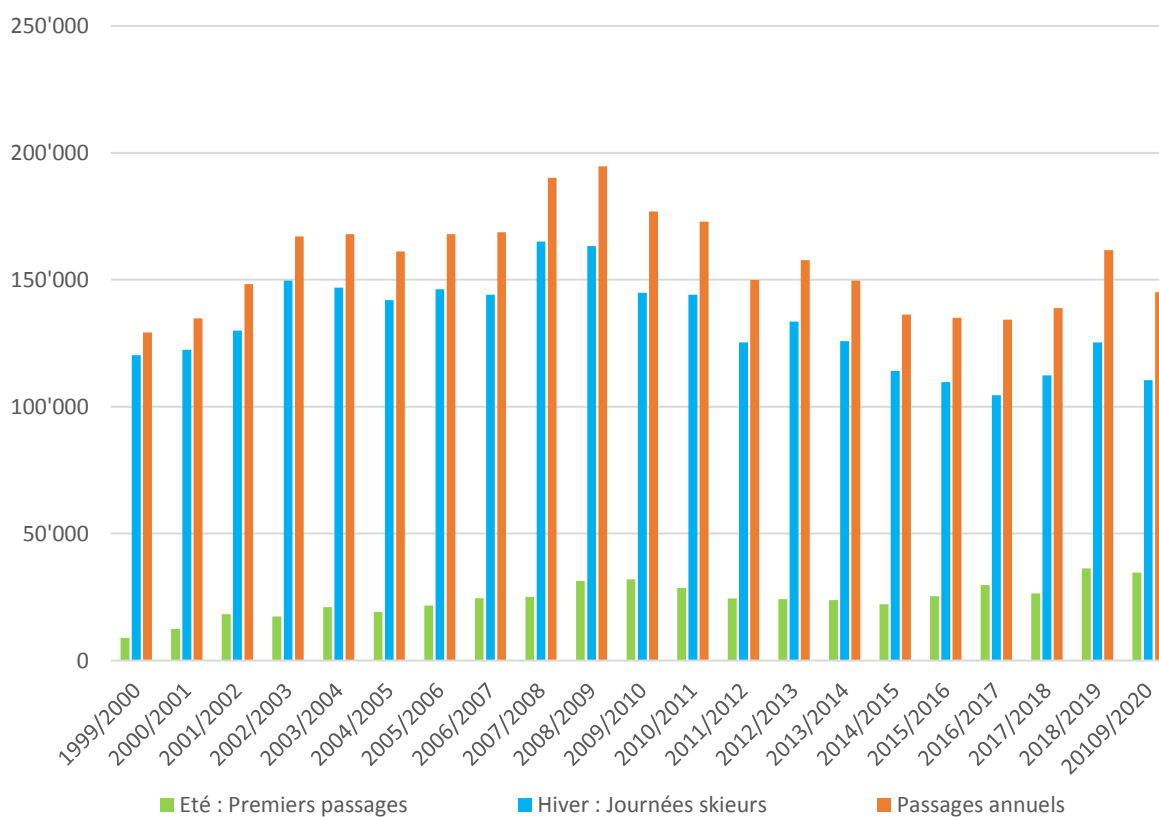
Saison d'été-automne : Tous les jours du 15 juin au 27 octobre 2019 (135 jours)

Saison d'hiver : Week-ends 7-8.12.2019 et 14-15.12.2019
Tous les jours du 21.12.2019 au 13.03.2020 (88 jours, 36 de moins qu'en 2018-2019)



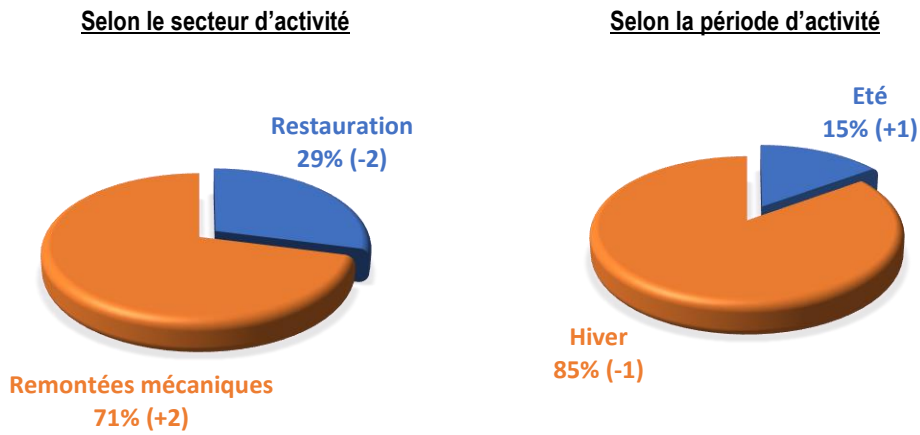
Note : les chiffres entre parenthèse représentent les différences en points de pourcent avec l'année précédente

2.2 EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

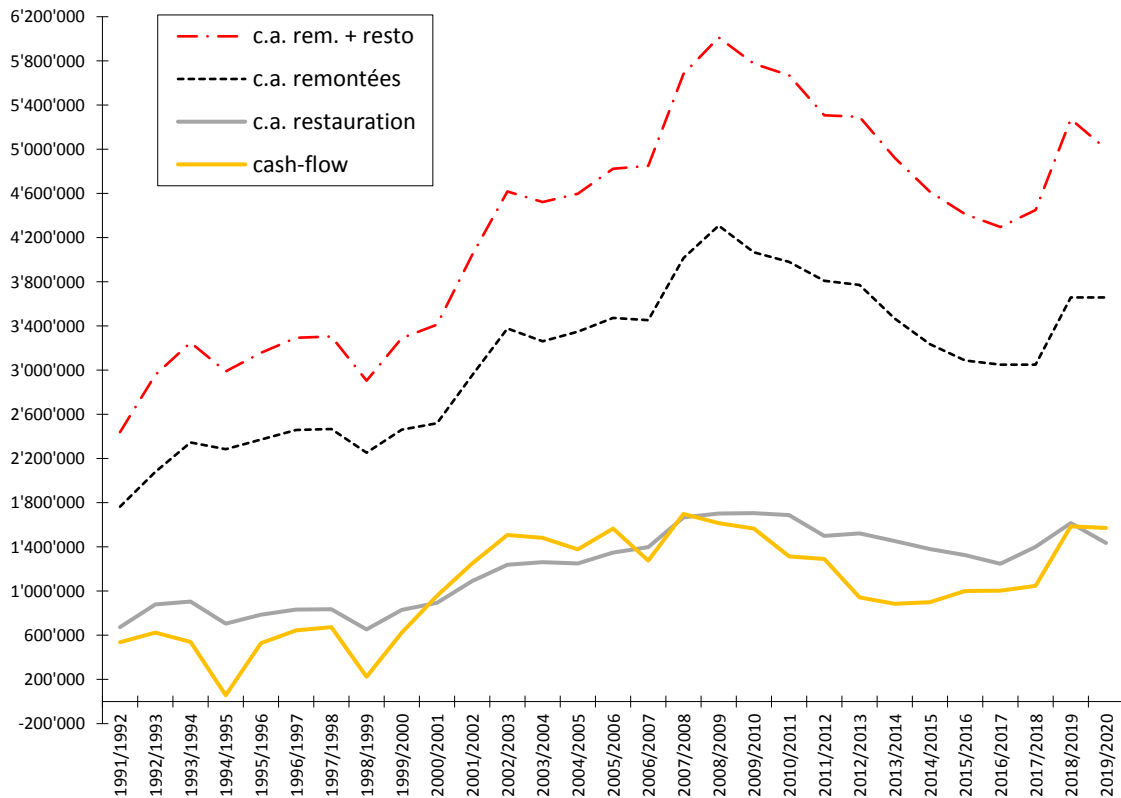


Été-automne 2019	premiers passages	34'699	24%
Hiver 2019/2020	journées-skieurs	110'444	76%
Année 2019/2020		147'143	100%

2.3 RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



2.4 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU CASH-FLOW



2.5 FREQUENTATION ET CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CLIENT

2.5.1 SAISON D'HIVER 2019-2020

Journées-skieurs : 110'444 (-11.89 %).

Répartition du chiffre d'affaires brut moyen par client :

Remontées mécaniques (sans part des bains) :	Fr.	29.39 (*)	
Restaurant et buvettes :	Fr.	<u>11.35</u>	
Total	Fr.	40.74	(Fr. 37.95 en 2018-2019)

(*) Le prix de vente unitaire moyen représente le **55%** (51.33% en 2018-2019) du prix de référence de Fr. 53.-.

Environ le 5.7% (8% en 2018-2019) du chiffre d'affaires des remontées mécaniques est réalisé avec la vente d'abonnements combinés ski+bains thermaux. Le solde est réalisé par la vente d'abonnements de ski (y compris Magic Pass) et billets pour les piétons.

Magic Pass a généré 61'292 journées skieurs (54.66% du total) et CHF 1'546'523.72 de chiffre d'affaires brut des remontées mécaniques (47.6%). La recette moyenne par client Magic Pass est de CHF 25.23, contre CHF 33.97 par client sans Magic Pass.

Le prix moyen par client Magic Pass est anormalement élevé : si le chiffre d'affaires de cet abonnement est lié à ses ventes, la fréquentation a été impacté par la fermeture anticipé le 13.3.2020 au soir (Coronavirus). Avec 15% de fréquentation supplémentaire, le prix moyen aurait été de l'ordre de CHF 22.-, plus proche de celui réalisé en 2018/2019 (CHF 22.48).

2.5.2 SAISON D'ETE / AUTOMNE 2019

Premiers passages : 34'699 (- 4.48 %)

Répartition du chiffre d'affaires brut moyen par client :

Télesiège :	Fr.	14.-	
Restaurant de Jorasse :	Fr.	<u>8.68</u>	
Total	Fr.	22.68	(Fr. 21.47 en 2018)

Magic Pass a généré 12'273 premiers passages (35.37% du total) et CHF 209'316.54 de chiffre d'affaires brut des remontées mécaniques (43.07%). La recette moyenne par client Magic Pass est de CHF 17.06, contre CHF 12.34 par client sans Magic Pass.

3 RAPPORT DE GESTION

3.1 INTRODUCTION

Après une année 2018/2019 qualifiée « d'exceptionnelle », l'année 2019/2020 aura été « extraordinaire », essentiellement en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19 et de la fermeture abrupte et inédite du domaine skiable le vendredi 13 mars 2020.

Malgré ces circonstances, l'année a été réussie, en particulier grâce à un bel été, une première partie d'hiver fortement fréquentée et aussi aux mesures mises en place par la Confédération pour atténuer les effets de la fermeture anticipée.

L'essentiel de l'année 2019/2020 :

Ch. affaires « transports »	3'568'548.-	-2.47%
Ch. affaires « restaurant »	1'436'246.-	-11.07%
Chiffre d'affaires total	5'004'794.-	-5.10%
<hr/>		
Journées-skieurs (hiver)	110'444	-11.89%
Premiers passages (été)	34'699	-4.48%
<hr/>		
Résultat opérationnel (EBITDA)	1'735'203.-	+2.17%
Cash-flow	1'572'694.-	-0.91%

La période d'incertitude n'a commencé qu'à la fin de l'hiver. Les effets sur l'année comptable ont été marginaux, mais les incertitudes pour le futur sont toujours présentes et sérieuses.

Cependant, une satisfaction certaine est tout à fait légitime en regard des bons résultats obtenus.

3.2 EXPLOITATION

3.2.1 Saison d'été et automne 2019

Le chiffre d'affaires du télésiège de Jorasse a été de CHF 445'187.15 (+0.27%) pour 34'699 clients (-4.48%).

Le chiffre d'affaires du restaurant a été de CHF 279'712.40 (+0.78%).

La saison d'été-automne permet de réaliser un chiffre d'affaire global d'environ CHF 725'000, ce qui est remarquable et significatif, soit environ le 15% du chiffre d'affaire global de l'entreprise et environ le 20% de la fréquentation d'une année normale.

Les conditions météorologiques légèrement moins favorables qu'en 2018 (année record) justifient la légère baisse de fréquentation. Le chiffre d'affaires bénéficie d'une meilleure répartition des recettes estivales du Magic Pass et se stabilise ainsi au niveau du record précédent.

Notre offre estivale s'est vue enrichie dans le courant de l'été 2019 du nouveau « Relax Parc – Les mélèzes » à Jorasse. Cet îlot de relaxation, réalisé et financé par Téléovronnaz SA, est situé à quelques centaines de

mètres du sommet du télésiège et est composé de hamacs, bancs de massage, chaises longues panoramiques et sauna solaire. Le relax parc est non payant. Les réactions de nos clients sont très positives et ce projet contribue manifestement au capital-satisfaction dont bénéficie notre entreprise.

Le relax parc, le domaine de randonnées pédestres, le mini zoo, les promenades en poney, les trottinettes, la place de jeu et le restaurant d'altitude font de Jorasse un produit estival attractif et diversifié répondant aux attentes de notre clientèle. Le succès de la fréquentation estivale n'est donc pas uniquement dû à des éléments externes (météo et Magic Pass) mais aussi aux facteurs de réussite que l'entreprise a mis en œuvre pour développer ce segment d'activité depuis de nombreuses années, selon la stratégie définie.

D'autres idées sont à l'étude mais leur réalisation dépend souvent de procédures administratives chronophages et coûteuses.

3.2.2 Saison d'hiver 2019/2020

Les chiffres concernant la saison d'hiver sont à examiner avec prudence. La fermeture anticipée du domaine skiable en raison du Coronavirus le 13.3.2020 au lieu du 13.4.2020 (Lundi de Pâques) rend les comparaisons compliquées.

Alors que nous enregistrons une progression de 7% à fin février, les journées-skieurs ont finalement été 110'444 (- 11.89%) pour un chiffre d'affaires « transports hiver » de CHF 3'011'854.68 (-2.4%).

Il convient de préciser que la faible baisse des recettes totales est due à l'augmentation du revenu du Magic Pass. Grâce à la progression de ses ventes et au fait que la répartition n'a que très peu été impactée par la fermeture anticipée des domaines skiables (toutes les stations ont fermé le même jour), cet abonnement a rapporté environ CHF 165'000 de plus qu'en 2018/2019.

La saison a démarré le 7 décembre 2019. La période de Noël-Nouvel An a permis de renouer avec des fréquentations dépassant les 3'000 personnes/jour, ce que nous n'avions plus connu depuis 2012/2013. Janvier a aussi été très bien fréquenté. C'est essentiellement la combinaison de bon enneigement et du beau temps qui a permis cette réussite, notre clientèle étant composée d'une partie importante de pendulaires. Février a connu une fréquentation stable à un très bon niveau, malgré des conditions météorologiques assez variables.

La fin de saison prématurée se solde avec un manque d'environ 15'000 journées-skieurs (env. -12%) par rapport à l'année passée. En réalité, compte tenu de l'avance au moment de la fermeture et du fait que les conditions météorologiques ont été favorables durant le lock down,

on peut estimer à environ 22 à 25'000 les journées-skieurs perdues au total. Par extrapolation, il est probable que l'hiver aurait pu se solder avec environ 135'000 journées-skieurs (soit +8%) en cas d'une exploitation normale jusqu'au terme de la saison.

Si la fermeture a eu un impact limité sur le chiffre d'affaires des remontées mécaniques, celui du secteur de la restauration a subi plus directement ses conséquences, de manière linéaire avec la baisse de fréquentation.

Le chiffre d'affaires du restaurant d'altitude de Jorasse et des buvettes de Petit Pré et Tsantonnaire a été de CHF 1'121'380.28, en baisse de 13.34% (en lien aux -12% de fréquentation).

Globalement, la fermeture abrupte du restaurant a été plus difficile à gérer puisqu'une partie non négligeable de la marchandise n'a pas pu être récupérée.

Du point de vue de l'exploitation, l'hiver a été assez régulier, sans grosses chutes de neige difficiles à gérer et avec un enneigement naturel suffisant pour pallier les difficultés à enneiger les pistes avec les canons à neige en raison de températures généralement trop élevées.

Il faut cependant relever des conditions souvent venteuses, empêchant parfois l'exploitation normale des remontées mécaniques. La répétition de chutes de neige, surtout en février, nous a obligé au damage matinal des pistes, nettement moins performant en termes de qualité de pistes que le damage nocturne.

3.2.3 Charges et résultats opérationnels

Les charges opérationnelles des remontées mécaniques ont été impactées par la fermeture exceptionnelle d'avantage que les recettes. En effet, 31 jours d'exploitation hivernale ont été perdus sur un total de 119 jours planifiés (-26%).

Les charges énergétiques, le damage et l'exploitation du bus navette sont par conséquent en baisse significative.

Bien que les engagements envers tous nos employés aient été honorés jusqu'à la fin programmée de la saison, l'introduction de la réduction de l'horaire de travail (RHT), également en faveur des collaborateurs saisonniers, a permis de neutraliser les charges salariales durant la période de fermeture.

Pour toutes ces raisons extraordinaires, les performances de l'entreprise sont largement positives malgré la fermeture anticipée. Le résultat opérationnel (EBITDA) des remontées mécaniques est ainsi de CHF 1'394'626.06 (+11.15%).

Il faut cependant souligner que le hasard du calendrier a joué en notre faveur. De ce fait, il apparaît de manière démonstrative que l'exploitation en fin de saison hivernale est une prestation de type « service public » fournie à perte par Téléovronnaz SA en faveur de l'ensemble de la station et de la région.

Concernant le secteur de la restauration, les effets de la fermeture prématurée n'ont pas pu être compensés par une réduction linéaire des charges. La gestion des stocks a été difficile et les charges fixes n'ont pas pu être compressées. Le résultat opérationnel a été de CHF 340'577.41 (-23.23%) et représente environ 24% du chiffre d'affaires, ce qui se situe toujours à un bon niveau.

Le cash-flow pour l'ensemble de l'entreprise reste stable à un très haut et excellent niveau de CHF 1'572'694.23 (-0.91%).

3.3 INVESTISSEMENTS

Depuis l'été 2016, l'essentiel de nos interventions est concentré sur le projet d'assainissement et d'agrandissement par étapes du restaurant de Jorasse.

En 2019, la première étape a pu être terminée. Un nouvel accès avec une nouvelle circulation des personnes et des marchandises, des nouvelles installations sanitaires, une salle pic-nic, des vestiaires pour le personnel, les économats, les chambres froides et la réfection des locaux techniques sont désormais opérationnels à l'entière satisfaction de la clientèle et de nos collaborateurs du restaurant.

Le montant investi en 2019 dans cette étape a été d'environ CHF 570'000.- (CHF 2'200'000.- depuis le début du projet).

Certains travaux de finition et d'aménagement extérieur restent encore à réaliser.

Toujours en 2019, nous avons procédé à l'extension de l'installation d'enneigement sur la partie supérieure de la piste de Bougnonne pour CHF 163'000.- et continué l'œuvre de protection avalanches à Petit Pré pour CHF 98'000.-.

Les autres interventions mineures et habituelles de remplacement ont coûté environ CHF 160'000.-.

Avec les études préliminaires pour la réalisation du réaménagement du domaine skiable (cf. 1.5 ci-après, CHF 25'000.-), Téléovronnaz SA a investi au total CHF 1'012'206.69 durant l'année 2019/2020.

3.4 FINANCES

Le cash-flow de CHF 1'572'694.23 a permis des amortissements financiers pour CHF 523'853.18 et son solde (free cash-flow), conjointement au prêt de CHF 2 mio obtenu en 2018 pour le financement du programme triennal des investissements, a financé les travaux 2019.

Les fonds propres de l'entreprise atteignent 51.35% du total du bilan, ratio par ailleurs jugé très bon pour la branche.

Les amortissements comptables ont été réalisés à hauteur du cash-flow, supérieur au besoin ordinaire annuel, permettant ainsi une meilleure structure du bilan surtout en vue des investissements d'envergure à consentir ces prochaines années.

3.5 PROJETS

Si la valorisation de la saison d'été-automne reste dans nos priorités avec notamment de nouvelles interventions (rénovation de la place de jeu, chemin ludique, flowtrail pour VTT) qui sont prévues ces prochaines années, Téléovronnaz SA conçoit maintenant des interventions majeures en lien avec son activité hivernale, générant le 85% de son chiffre d'affaires.

Afin de rénover son parc de remontées mécaniques, en particulier par la suppression de ses anciens téléskis dont les pièces de rechange ne sont plus disponibles, de supprimer les croisements entre les pistes de ski et de remontée, de valoriser ses pentes plus faciles à l'intention des familles et de proposer un secteur ensoleillé plus attractif, Téléovronnaz SA souhaite réaliser les interventions suivantes :

- Remplacement du télésiège de Petit Pré par un télésiège débrayable à 4 places ;
- Suppression du télésiège de Châtillon ;
- Maintien d'une partie importante de la piste noire de ski de Châtillon par un accès depuis le télésiège Col-Express et une prolongation jusqu'à Ovronnaz (770 m de dénivellation).

La réalisation de ce projet ambitieux, estimé à CHF 6.5 millions, permettra à Téléovronnaz SA de disposer d'un domaine skiable performant, par conséquent d'un produit moderne et conforme aux attentes évolutives de la clientèle.

Son financement est prévu par augmentation du capital-actions (entre CHF 2 et 2,5 mio au maximum autorisé) et par des nouveaux crédits dont une partie devrait bénéficier des aides étatiques (prêts NPR, cautionnements par le Canton dans le cadre de la loi sur les remontées mécaniques).

L'assemblée générale extraordinaire de Téléovronnaz SA du 26.6.2020 a notamment accepté le principe de l'augmentation du capital de la société. Un montant de CHF 1 mio a d'ores et déjà été accepté par la Commune de Leytron lors de l'assemblée primaire du 01.07.2020 pour la future souscription. Un cautionnement communal de CHF 2 mio pour les prêts NPR a également été accepté lors de cette assemblée.

Les démarches relatives à cette nouvelle souscription et celles pour l'obtention des nouveaux crédits seront finalisées dès que les procédures d'autorisations seront suffisamment avancées, nous permettant ainsi d'établir un calendrier de réalisation réaliste.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la décision finale de réalisation de ce projet dépendra aussi de la situation conjoncturelle globale et de ses conséquences sur l'évolution des affaires de Téléovronnaz SA.

3.6. CONCLUSIONS

L'année 2019/2020 a été particulière, imprévisible et, espérons-le, non-représentative.

Grâce à la combinaison de conditions météorologiques et d'enneigement très favorables au début de saison d'hiver et aux spécificités des recettes en lien avec le Magic Pass, il aura été possible de sauvegarder l'essentiel du chiffre d'affaires malgré la fermeture hivernale prématurée. Dans ces circonstances, la contraction des charges résultant d'une exploitation plus courte s'est traduite par un résultat nettement positif.

Nous évoluons désormais dans un contexte d'incertitude, les effets du Coronavirus étant difficiles à prévoir concernant la suite de la marche de nos affaires. Nous saisissons les chances d'une clientèle nationale qui reste peut-être plus facilement en Suisse pour les vacances, mais sommes aussi conscients de la vulnérabilité de ce phénomène. De plus, l'absence de clientèle internationale en Suisse va inévitablement se traduire en pression concurrentielle accrue de la part des destinations traditionnellement dépendantes de ces marchés qui sont aussi celles avec les plus grandes capacités d'hébergement. A l'instar de tout exploitant touristique, une difficulté importante reste celle représentée par l'éventuelle déclaration d'un foyer infectieux au sein de l'entreprise avec les potentielles conséquences de fermetures temporaires.

Le Conseil d'Administration et la direction sont tout à fait conscients des difficultés à venir pour notre entreprise, pour la branche touristique et également pour l'ensemble de l'économie.

Dans ce contexte, un de nos choix stratégiques, celui du développement estival est d'autant plus judicieux. Le lissage de la fréquentation sur l'année avec un tourisme quatre saisons permet de mieux atténuer d'éventuelles périodes difficiles.

De plus, la solidité de notre entreprise, illustrée notamment par un bilan sain, permet une certaine sérénité du moins à court et moyen terme.

Le Conseil d'Administration et la direction se réjouissent des résultats de l'année écoulée et des projets en cours, également soutenus par les actionnaires et la population. Ils remercient très sincèrement la Commune de Leytron et ses habitants, les Communes de Saillon et Chamossin, l'ensemble des partenaires et tout particulièrement les cadres et les employés(e)s de l'entreprise de leur engagement de tous les jours, primordial au fonctionnement d'une société telle que la nôtre.

Téléovronnaz SA
Samuel Buchard, Président du Conseil d'Administration
Gianluca Lepori, Directeur

Ovronnaz, septembre 2020

HOMMAGE A CHARLES-MARIE CRITTIN
(3.8.1929 - 3.3.2020)
PRESIDENT D'HONNEUR DE TELEOVRONNAZ SA

par Jean Philippoz,
Président d'honneur de Téléovronnaz SA

Le 7 septembre 1959, une belle cohorte de 34 personnes passionnées de ski, fondent la société du **Téléski de Creux-de-Li SA** Mayens-de-Chamoson - Ovronnaz. Charles-Marie Crittin, jeune avocat de 30 ans, est désigné président de cette SA.

Auparavant, le 14 décembre 1955 avait été constituée la **société du ski lift d'Ovronnaz** (téléski à Marie) sous la présidence de Martial Cheseaux.

En 1962 c'est au tour du **Télésiège Ovronnaz-Odonnaz SA**, présidé par Bruno Bagnoud d'inaugurer cette installation qui fonctionne jusqu'à sa destruction par l'avalanche du 14.12.1967.

En 1963, sous l'impulsion de Jean Roduit, la société **Téléski Ovronnaz – Mayens-de-Chamoson – La Chaux SA** construit un téléski de 2'120m de long à la découverte des pentes de Loutze. Charles-Marie Crittin assume la tâche de secrétaire du Conseil d'Administration.

Voilà pour l'environnement auquel étaient confrontés les instigateurs d'une fusion indispensables des moyens de remontées mécaniques d'Ovronnaz. Il s'agissait de corriger l'erreur récurrente, constatée en Valais, de disperser les efforts dans la construction de télésièges et de téléskis. Charles-Marie Crittin a mis son enthousiasme au service d'une région touristique naissante. La fusion n'était pas nécessairement acquise. Il fallait éliminer les oppositions, vaincre le scepticisme, évacuer la défiance, résoudre les antagonismes, parlementer, persuader, convaincre. Ses qualités de rassembleur permirent à Charles-Marie de gagner la confiance de ses concitoyens et de fédérer les gens autour d'un projet, en un mot de réaliser ce qui allait devenir le moteur incontournable du tourisme d'Ovronnaz. Et pourtant les difficultés ne lui furent pas épargnées : administrations communales tièdes, écologistes intégristes aux exigences démesurées, services cantonaux et fédéraux pointilleux, banquiers frileux. Et pour ne rien arranger, une population méfiante, souvent fermée à tout développement touristique.

La ténacité et le côté visionnaire de Charles-Marie Crittin permirent néanmoins la création de Téléovronnaz en 1966 et l'équipement successif du domaine de Jorasse à partir de 1968.

Homme de fidélité et d'amitié, Charles-Marie Crittin excellait à mettre en confiance ses subordonnés à qui il apportait un soutien indéfectible. Il cultivait un esprit de cohésion appréciable au sein du Conseil d'Administration qu'il présida 28 ans durant, de 1968 à 1996. Ses qualités lui permirent d'accéder au comité de l'association faïtière des Remontées Mécaniques Suisses.

Charles-Marie Crittin s'en est allé le 3 mars dernier, fier de l'œuvre qu'il a mise à disposition d'une région et d'un sport qu'il aimait. Le Conseil d'Administration, les actionnaires de Téléovronnaz SA rendent un hommage reconnaissant à un homme visionnaire aux grandes facultés d'amitié et de fidélité.

4 COMPTES DE L'EXERCICE 2019-2020

4.1 COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	2019/2020		2018/2019		2017/2018		2016/2017		2015/2016	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
PRODUITS										
PRODUITS REMONTEES MECANIKES	3'568'547.94	71.30	3'658'919.21	69.38	3'049'713.34	68.52	3'049'145.30	70.96	3'087'288.96	69.96
PRODUITS RESTAURATION	1'436'245.93	28.70	1'614'949.34	30.62	1'401'164.60	31.48	1'247'913.79	29.04	1'325'578.24	30.04
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	5'004'793.87	100.00	5'273'868.55	100.00	4'450'877.94	100.00	4'297'059.09	100.00	4'412'867.20	100.00
CHARGES										
FRAS D'ACHAT MARCHANDISE RESTAURATION	474'421.88	9.48	509'417.45	9.66	411'457.14	9.24	394'095.49	9.17	395'623.02	8.97
CHARGES DU PERSONNEL REMONTEES MECANIKES	1'271'696.92		1'481'584.24		1'388'427.60		1'384'280.81		1'371'187.66	
CHARGES DU PERSONNEL RESTAURATION	483'483.60		525'427.06		463'482.38		421'964.26		449'805.19	
CHARGES D'EXPLOITATION REMONTEES MECANIKES	742'728.73		752'574.03		731'352.59		666'348.11		762'254.10	
CHARGES D'EXPLOITATION RESTAURATION	81'798.80		82'127.14		74'746.69		81'181.38		93'635.74	
CHARGES D'ADMINISTRATION	90'786.48	1.81	84'925.34	1.61	82'309.00	1.85	63'752.25	1.48	72'120.79	1.63
CHARGES DE PUBLICITE ET PROMOTION	124'673.99	2.49	139'476.83	2.64	134'702.07	3.03	108'888.97	2.53	146'113.09	3.31
TOTAL DES CHARGES OPERATIONNELLES	3'269'590.40	65.33	3'575'532.09	67.80	3'286'477.47	73.84	3'120'511.27	72.62	3'290'739.59	74.57
EBITDA	1'735'203.47	34.67	1'698'336.46	32.20	1'164'400.47	26.16	1'176'547.82	27.38	1'122'127.61	25.43
INTERETS ET FRAS BANCAIRES	103'521.90	2.07	124'181.81	2.35	133'081.78	2.99	130'838.03	3.04	160'595.91	3.64
IMPOTS ET TAXES	58'832.85	1.18	57'609.88	1.09	55'216.95	1.24	55'556.00	1.29	55'218.96	1.25
CHARGES ET RECETTES EXTRAORDINAIRES	154.49	0.00	-70'657.30	-1.34	-72'377.09	-1.63	-13'876.96	-0.32	-95'185.27	-2.16
TOTAL CHARGES FINANCIERES ET EXTRAORDINAIRES	162'509.24	3.25	111'134.39	2.11	115'923.64	2.60	172'517.07	4.01	120'629.60	2.73
MARGE D'AUTOFINANCEMENT (CASH FLOW)	1'572'694.23	31.42	1'587'202.07	30.10	1'048'476.83	23.56	1'004'030.75	23.37	1'001'496.01	22.69
AMORTISSEMENTS										
AMORT. RESTAURATION	124'146.34	2.48	98'710.29	1.87	70'227.70	1.58	59'445.61	1.38	47'532.68	1.08
AMORT. REMONTEES MECANIKES	1'448'060.35	28.93	1'250'029.09	23.70	1'030'983.87	23.16	1'044'259.71	24.30	1'058'046.77	23.98
TOTAL AMORTISSEMENTS	1'572'206.69	31.41	1'348'739.38	25.57	1'101'211.57	24.74	1'103'705.32	25.69	1'105'579.45	25.05
RESULTAT	487.54	0.01	238'462.69	4.52	-52'734.74	-1.18	-99'674.57	-2.32	-104'081.44	-2.36
TOTAL	5'004'793.87	100.00	5'273'868.55	100.00	4'450'877.94	100.00	4'297'059.09	100.00	4'412'867.20	100.00

4.2 COMPTES DE RÉSULTAT – REMONTÉES MÉCANIQUES

	2019/2020		2018/2019		2017/2018		2016/2017		2015/2016	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
PRODUITS										
RECETTES ETE	445'187.15	12.48	443'957.57	12.13	258'015.07	8.46	295'927.68	9.71	250'332.89	8.11
RECETTES HIVER	3'011'854.68	84.40	3'085'170.41	84.32	2'679'962.76	87.88	2'650'160.90	86.91	2'756'167.47	89.27
RECETTES SPS	9'353.00	0.26	10'850.00	0.30	16'521.00	0.54	13'390.00	0.44	14'769.00	0.48
RECETTES DIVERSES	102'153.11	2.86	118'941.23	3.25	95'214.51	3.12	89'666.72	2.94	66'019.60	2.14
TOTAL PRODUITS	3'568'547.94	100.00	3'658'919.21	100.00	3'049'713.34	100.00	3'049'145.30	100.00	3'087'288.96	100.00
CHARGES										
CHARGES DE PERSONNEL										
SALAIRES	1'116'375.76	31.28	1'277'400.80	34.91	1'204'569.80	39.50	1'174'698.45	38.53	1'158'973.20	37.54
CHARGES SOCIALES	246'359.88	6.90	257'189.13	7.03	247'965.57	8.13	237'217.01	7.78	230'403.58	7.46
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	44'715.55	1.25	59'088.37	1.61	47'322.76	1.55	53'112.95	1.74	49'022.58	1.59
REPARTITION INTERNE SALAIRES	-135'754.27	-3.80	-112'094.06	-3.06	-111'430.53	-3.65	-80'747.60	-2.65	-67'211.70	-2.18
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	1'271'696.92	35.64	1'481'584.24	40.49	1'388'427.60	45.53	1'384'280.81	45.40	1'371'187.66	44.41
CHARGES D'EXPLOITATION										
ENTRETIEN INSTALLATIONS DE TRANSPORT	227'053.26	6.36	132'065.28	3.61	122'301.96	4.01	130'324.02	4.27	135'587.36	4.39
ENTRETIEN VEHICULES	56'554.65	1.58	71'456.22	1.95	59'205.44	1.94	28'371.55	0.93	44'639.48	1.45
DECLENCHEMENT AVALANCHES	75'291.80	2.11	86'434.40	2.36	103'846.85	3.41	53'972.20	1.77	92'919.05	3.01
ENTRETIEN PISTES ET SOS	20'849.08	0.58	39'687.54	1.08	19'665.00	0.64	66'715.31	2.19	23'817.66	0.77
CANONS A NEIGE	45'183.70	1.27	55'128.33	1.51	68'634.90	2.25	74'697.20	2.45	55'574.15	1.80
BUS NAVETTE	33'903.81	0.95	43'796.19	1.20	37'526.60	1.23	34'520.18	1.13	31'838.61	1.03
BILLETTERIE	21'905.33	0.61	22'546.25	0.62	26'169.01	0.86	12'060.85	0.40	17'383.15	0.56
CARBURANTS ET ENERGIE	158'521.73	4.44	195'947.68	5.36	193'196.19	6.33	161'503.91	5.30	210'015.85	6.80
ASSURANCES	86'864.50	2.43	87'116.20	2.38	84'682.35	2.78	88'075.31	2.89	133'028.25	4.31
TAXES ET REDEVANCES	16'600.87	0.47	18'395.94	0.50	16'124.29	0.53	16'107.58	0.53	17'450.54	0.57
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	742'728.73	20.81	752'574.03	20.57	731'352.59	23.98	666'348.11	21.85	762'254.10	24.69
CHARGES D'ADMINISTRATION	34'822.24	0.98	30'588.43	0.84	29'862.91	0.98	35'807.26	1.17	41'724.33	1.35
PUBLICITE & PROMOTION	124'673.99	3.49	139'476.83	3.81	134'702.07	4.42	108'888.97	3.57	146'113.09	4.73
TOT. DES CHARGES OPERATIONNELLES	2'173'921.88	60.92	2'404'223.53	65.71	2'284'345.17	74.90	2'195'325.15	72.00	2'321'279.18	75.19
RESULTAT OPERATIONNEL (EBITDA)	1'394'626.06	39.08	1'254'695.68	34.29	765'368.17	25.10	853'820.15	28.00	766'009.78	24.81
TOTAL	3'568'547.94	100.00	3'658'919.21	100.00	3'049'713.34	100.00	3'049'145.30	100.00	3'087'288.96	100.00

4.3 COMPTES DE RÉSULTAT – RESTAURATION

	2019/2020		2018/2019		2017/2018		2016/2017		2015/2016	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
PRODUITS										
RECETTES ETE	279'712.40	19.48	277'537.80	17.19	211'037.85	15.06	228'285.40	18.29	215'446.10	16.25
RECETTES HIVER	1'121'380.28	78.08	1'293'965.89	80.12	1'152'666.55	82.26	983'419.99	78.81	1'073'715.49	81.00
PRESTATIONS A SOI-MEME	35'153.25	2.45	43'445.65	2.69	37'460.20	2.67	36'208.40	2.90	36'416.65	2.75
TOTAL PRODUITS	1'436'245.93	100.00	1'614'949.34	100.00	1'401'164.60	100.00	1'247'913.79	100.00	1'325'578.24	100.00
CHARGES										
ACHATS DE MARCHANDISES	474'421.88	33.03	509'417.45	31.54	411'457.14	29.37	394'095.49	31.58	395'623.02	29.85
CHARGES DE PERSONNEL										
SALAIRES	389'374.44	27.11	423'148.70	26.20	368'644.30	26.31	342'578.85	27.45	361'147.50	27.24
CHARGES SOCIALES	82'762.05	5.76	85'253.16	5.28	74'616.18	5.33	64'858.45	5.20	70'743.10	5.34
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	11'347.11	0.79	17'025.20	1.05	20'221.90	1.44	14'526.96	1.16	17'914.59	1.35
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	483'483.60	33.66	525'427.06	32.54	463'482.38	33.08	421'964.26	33.81	449'805.19	33.93
FRAIS D'EXPLOITATION	81'798.80	5.70	82'127.14	5.09	74'746.69	5.33	81'181.38	6.51	93'635.74	7.06
FRAIS D'ADMINISTRATION	55'964.24	3.90	54'336.91	3.36	52'446.09	3.74	27'944.99	2.24	30'396.46	2.29
TOT. CHARGES OPERATIONNELLES	1'095'668.52	76.29	1'171'308.56	72.53	1'002'132.30	71.52	925'186.12	74.14	969'460.41	73.13
RESULTAT OPERATIONNEL (EBITDA)	340'577.41	23.71	443'640.78	27.47	399'032.30	28.48	322'727.67	25.86	356'117.83	26.87
TOTAL	1'436'245.93	100.00	1'614'949.34	100.00	1'401'164.60	100.00	1'247'913.79	100.00	1'325'578.24	100.00

4.4 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Investissements cum. au 30.04.19	Amortissements cum. au 30.04.19	Valeur résid. au 30.04.19	Investissements 2019/2020	Valeur avant amortissements	Amortissements 2019/2020	Valeur résid. au 30.04.20
Restauration							
Restaurant Jorasse	2'959'190.44	1'117'190.44	1'842'000.00	532'584.98	2'374'584.98	76'584.98	2'298'000.00
Couverture terrasse	197'910.45	197'910.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Buvette Petit Pré	121'204.13	107'204.13	14'000.00		14'000.00	2'000.00	12'000.00
Buvette Tsantbinaire	10'620.33	9'620.33	1'000.00		1'000.00	0.00	1'000.00
Immeuble shop	48'580.20	47'580.20	1'000.00		1'000.00	0.00	1'000.00
Mobilier et matériel rest.	922'894.96	769'894.96	153'000.00	363'371.34	1'133'266.30	42'371.34	1'090'895.00
Mobilier et matériel buvettes	51'295.28	51'295.28	0.00	3'190.02	54'485.30	3'190.02	51'295.30
Mobilier et matériel shop	15'224.98	15'224.98	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Installations							
Télésiège Jorasse	6'542'974.64	5'790'974.64	752'000.00		752'000.00	188'000.00	564'000.00
Télésiège Col Forcé	4'800'341.03	4'355'341.03	445'000.00		445'000.00	223'000.00	222'000.00
Télésiège Bougnonne	3'707'319.67	1'825'319.67	1'882'000.00		1'882'000.00	188'000.00	1'694'000.00
Télésiège Petit Pré (projet)				10'137.74	10'137.74	137.74	10'000.00
Téléski Châillon	534'778.73	534'778.73	0.00				0.00
Téléski Tsantbinaire	1'136'645.96	1'055'645.96	81'000.00	42'954.37	1'098'600.33	23'954.37	1'074'646.00
Téléski Petit Pré	599'945.85	599'945.85	0.00		0.00	0.00	0.00
Téléski Baby Jorasse	187'645.25	186'645.25	1'000.00	31'158.27	318'803.52	32'158.27	186'645.25
Téléski Baby Station	24'634.04	24'634.04	0.00		0.00		0.00
Immeubles							
Bâtiment administratif	429'067.90	265'067.90	164'000.00		164'000.00	10'000.00	154'000.00
Garage - atelier	591'494.78	458'494.78	135'000.00		135'000.00	12'000.00	123'000.00
Installations accessoires							
Matériel SPS	267'594.88	248'594.88	19'000.00		19'000.00	19'000.00	0.00
Matériel informatique	307'564.77	244'564.77	63'000.00	14'533.84	77'533.84	17'533.84	60'000.00
Mobilier et mat. d'expl.	503'985.91	331'485.91	172'500.00	63'005.01	235'505.01	50'505.01	185'000.00
Véhicules	77'167.34	69'167.34	8'000.00		8'000.00	8'000.00	0.00
Véhicules pistes	1'071'665.36	714'165.36	357'500.00		357'500.00	337'500.00	20'000.00
Aménagement pistes	1'407'721.39	1'057'721.39	350'000.00		350'000.00	20'000.00	330'000.00
Protections av alanches	1'738'542.93	1'042'542.93	696'000.00	97'955.01	793'955.01	77'955.01	716'000.00
Réseau d'enneigement	5'422'178.30	3'860'178.30	1'562'000.00	162'857.75	1'724'857.75	170'857.75	1'554'000.00
Canons à neige	755'275.88	705'275.88	50'000.00		50'000.00	25'000.00	25'000.00
Réseau électrique	169'150.60	160'150.60	9'000.00		9'000.00	5'000.00	4'000.00
Réseau informatique	95'997.33	51'997.33	44'000.00		44'000.00	8'000.00	36'000.00
Réseau téléphonique	16'393.55	16'393.55	0.00		0.00	0.00	0.00
Citème diesel Jorasse	234'954.80	90'954.80	144'000.00		144'000.00	14'000.00	130'000.00
Equipement du personnel	30'588.61	30'588.61	0.00	2'643.78	2'643.78	2'643.78	0.00
Etudes	273'313.08	273'313.08	0.00	14'814.58	14'814.58	14'814.58	0.00
Agence de location							
Agence de location	190'200.89	190'200.89	0.00				
Total	35'444'064.24	26'498'064.24	8'946'000.00	1'012'206.69	9'958'206.69	1'572'206.69	8'386'000.00

COMPTES DE L'EXERCICE 2019/2020

4.5 BILAN

	30.04.2020		30.04.2019		30.04.2018		30.04.2017		30.04.2016	
ACTIFS	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
TRESORERIE	1'014'466.08		489'761.14		160'834.72		162'329.00		243'584.98	
REALISABLE	138'446.15		422'894.85		236'962.74		107'480.66		81'221.87	
STOCKS	199'300.00		180'900.00		151'550.00		99'070.00		89'900.00	
ACTIFS CIRCULANTS	1'352'212.23	13.89	1'093'555.99	10.89	549'347.46	5.65	368'879.66	4.12	414'706.85	4.30
IMMEUBLES RESTAURATION	2'312'000.00		1'858'000.00		1'440'500.00		697'500.00		537'000.00	
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	147'000.00		153'000.00		165'000.00		147'000.00		138'000.00	
TOTAL IMMOBILISATIONS RESTAURATION	2'459'000.00	25.25	2'011'000.00	20.03	1'605'500.00	16.52	844'500.00	9.44	675'000.00	7.01
TELESIEGE JORASSE	564'000.00		752'000.00		772'000.00		883'000.00		1'015'000.00	
TELESIEGE COL FORCLE	222'000.00		445'000.00		665'000.00		885'000.00		1'105'000.00	
TELESIEGE BOUGNONNE	1'694'000.00		1'882'000.00		2'069'000.00		2'256'000.00		2'443'000.00	
TELESIEGE PETIT PRE (PROJET)	10'000.00									
TOTAL TELESIEGES	2'490'000.00	25.57	3'079'000.00	30.67	3'506'000.00	36.07	4'024'000.00	44.99	4'563'000.00	47.36
TELESKIS	100'000.00	1.03	82'000.00	0.82	89'500.00	0.92	68'000.00	0.76	87'000.00	0.90
IMMEUBLES	277'000.00	2.84	299'000.00	2.98	321'000.00	3.30	341'000.00	3.81	356'000.00	3.69
INSTALLATIONS ACCESSOIRES	3'060'000.00	31.42	3'475'000.00	34.61	3'623'000.00	37.27	3'277'500.00	36.64	3'518'000.00	36.51
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			-		26'000.00	0.27	21'000.00	0.23	21'000.00	0.22
IMMOBILISATIONS	8'386'000.00	86.11	8'946'000.00	89.11	9'171'000.00	94.35	8'576'000.00	95.88	9'220'000.00	95.70
TOTAL ACTIF	9'738'212.23	100.00	10'039'555.99	100.00	9'720'347.46	100.00	8'944'879.66	100.00	9'634'706.85	100.00
PASSIFS										
CREANCIERS	290'795.13		107'733.34		601'800.00		321'986.40		280'742.25	
PASSIFS DE REGULARISATION	229'039.44		190'079.35		274'910.40		141'246.23		120'752.90	
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	519'834.57	5.34	297'812.69	2.97	876'710.40	9.02	463'232.63	5.12	401'495.15	4.12
BCV PH			-		200'000.00		383'100.00		573'300.00	
UBS PH	2'190'000.00		2'265'000.00		365'000.00		465'000.00		540'000.00	
CS PH	600'000.00		600'000.00		1'200'000.00		600'000.00		600'000.00	
TOTAL EMPRUNTS BANCAIRES (*)	2'790'000.00	28.65	2'865'000.00	28.54	1'765'000.00	18.16	1'448'100.00	16.01	1'713'300.00	17.59
LEASINGS SUR INSTALLATIONS (*)	1'309'722.64	13.45	1'706'575.82	17.00	2'094'932.27	21.55	1'945'107.50	21.51	2'306'797.60	23.69
EMPRUNTS LIM CANTON	68'000.00		95'000.00		122'000.00		149'000.00		149'000.00	
EMPRUNTS LIM CONFEDERATION	50'000.00		75'000.00		100'000.00		125'000.00		150'000.00	
TOTAL EMPRUNTS LIM	118'000.00	1.21	170'000.00	1.69	222'000.00	2.28	274'000.00	3.03	299'000.00	3.07
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	4'217'722.64	43.31	4'741'575.82	47.23	4'081'932.27	41.99	3'667'207.50	40.55	4'319'097.60	44.35
CAPITAL-ACTIONS	5'000'000.00		5'000'000.00		5'000'000.00		5'000'000.00		5'000'000.00	
RESERVE LEGALE	0.00		0.00		0.00		0.00		20'000.00	
RESULTAT REPORTE	167.48		-238'295.21		-185'560.47		-85'885.90		-1'804.46	
RESULTAT DE L'EXERCICE	487.54		238'462.69							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5'000'655.02	51.35	5'000'167.48	49.80	4'814'439.53	49.26	4'914'114.10	54.33	5'018'195.54	51.53
TOTAL PASSIF	9'738'212.23	100.00	10'039'555.99	100.00	9'773'082.20	100.28	9'044'554.23	100.00	9'738'788.29	100.00

(*) portant intérêt

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'AG DU 18.9.2020 RELATIVE A L'UTILISATION DU RESULTAT AU BILAN:

	30.04.2020
	Fr.
RESULTAT REPORTE	167.48
RESULTAT DE L'EXERCICE	487.54
RESULTAT AU BILAN	655.02
ATTRIBUTION / PRELEVEMENT DE LA RESERVE LEGALE	-
SOLDE A REPORTER	655.02

4.6 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	30.04.2020	30.04.2019
4.6.1 <u>Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels</u>		
Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (articles 957 à 962 CO).		
4.6.2 <u>Actifs gagés pour propre compte</u>		
Immobilisations gagées	5 068 000.00	5 595 000.00
Dettes garanties	2 217 722.64	2 741 575.82
4.6.3 <u>Collaborateurs</u>		
Le nombre de collaborateurs équivalent plein-temps est inférieur à	250	250
4.6.4 <u>Charges et produits extraordinaires, uniques ou hors période</u>		
Les charges et produits extraordinaires concernent des charges et produits des exercices précédents.	-145.49	70 657.30
4.6.5 <u>Evénement postérieurs à la date du bilan</u>		
Les conséquences de la pandémie COVID-19 sont connues et intégrées dans les comptes pour l'année comptable 2019/2020, alors qu'elles restent difficiles à prévoir pour l'année 2020/2021.		
4.6.6 <u>Autres informations prescrites par la loi</u>	Néant	Néant

4.7 TABLEAU DES RATIOS

	(admis)	19/20	18/19	17/18	16/17	15/16
<u>Bilan</u>						
Rentabilité du capital propre (Bénéfice / Fonds propres)			4.77%	-1.05%	-1.99%	-2.12%
Degré d'autofinancement (Fonds propres / Total du bilan)	(40%)	51.35%	49.80%	48.99%	53.82%	51.00%
Degré de couverture des installations I (Fonds propres / Immobilisations matérielles)		59.63%	55.89%	52.07%	56.28%	50.34%
Degré de couverture des installations II (Fonds propres + Exigibles à l.t. / Total des immobilisations)		109.93%	108.89%	96.43%	98.90%	104.50%
<u>Pertes et profits</u>						
Degré de diversification (Recettes trafic voyageurs / Total des produits)		71.30%	69.38%	68.52%	70.96%	69.96%
Charges de personnel II (Charges pour le personnel / Total des produits)	(35%)	35.07%	38.06%	41.61%	42.03%	41.27%
Charges du capital étranger (Charges financières / Total des produits)	(< 6%)	2.07%	2.35%	2.99%	3.04%	3.64%
<u>Résultat</u>						
Résultat du capital investi (EBITDA / Fonds propres + Exigibles à l.t.)		18.82%	17.43%	13.17%	13.87%	12.15%
Résultat de performance de prod. (EBITDA / Total des produits)	(> 25%)	34.67%	32.30%	26.16%	27.38%	25.43%
Cash-Flow / Capital global		16.15%	15.81%	11.86%	11.84%	10.69%
Cash-Flow / Chiffre d'affaires total	(> 20%)	31.42%	30.10%	23.56%	23.37%	22.69%
Cash-Flow / Exigible à long terme		37.29%	33.47%	25.69%	27.38%	23.19%

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Téléovronnaz SA, à Leytron

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable










Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé


Martigny, le 30 juin 2020
Exemplaire numérique


Annexes : comptes annuels établis par la société

5 INFRASTRUCTURES

REMONTÉES MECANIQUES

Syst.	Nom	Année construction / rénovation	Alt. Départ [m]	Alt. Arrivée [m]	Dénivellement [m]	Long [m]	Débit [pers./h]	Constructeur
	Jorasse	1993/2013	1'390	1'943	553	1'541	1'400	Poma
	Col-Express	2001	1'856	2'170	314	1'107	1'600	Garaventa
	Bougonne	2009	1'868	2'122	254	730	1524	Garaventa
	Tsantonnaire	1974/1999/2005	2'060	2'463	403	1'651	860	Poma
	Petit Pré	1982	1'975	2'210	235	1'252	800	Müller
	Châtilion	1968/1982	1'730	2'136	406	1'132	720	Müller
	Baby - Jorasse	2004	1'899	1'930	31	122	700	Poma
	Baby - station	1973/2000	1'340	1'355	15	150	300	Borer

 d Télésiège 4 places, débrayable

 Télésiège 4 places, pincés fixes

 Télésiège

INSTALLATION D'ENNEIGEMENT

Pistes desservies	Col, Baby-Jorasse, Grand'Creuse (descente en station), Baby-station, Bougonne (partiel)
Longueur des pistes équipées	Env. 4,5 km
Dénivellation totale	760 m
Surface enneigée	10,5 ha
Capacité de stockage d'eau (lac)	Env. 15'000 m ³
Débit des pompes	Max. 220 m ³ /h
Enneigeurs	25 perches fixes, 8 canons ventilateurs
Année de construction / extension	1996 / 2006 / 2015-16 (rénovation perches) / 2017-2019 (extension Bougonne)

DAMEUSES ET VEHICULES

Modèle	Année		Emploi
Prinoth Everest W	2008	Dameuse	Pistes
Leitwolf W	2011	Dameuse avec treuil	Pistes
Leitwolf W	2013	Dameuse avec treuil	Pistes
Kässbohrer PB 600	2017	Dameuse avec treuil	Pistes
Yamaha VK 10 RS Viking	2014	Motoneige	Service technique
Yamaha VK 10 RS Viking	2017	Motoneige	SOS
2 Pick-up			Service technique

RESTAURANT ET BUVETTES

Restaurant de Jorasse 1'940 m	Self-service	Été et hiver
Buvette de Petit Pré 2'200 m	Petite restauration	Hiver
Buvette de Tsantonnaire 2'450 m	Boissons	Hiver, week-ends et haute saison
Joras Shop 1'940 m	Magasin de sport, kiosque	Hiver

(État au 30.04.2020)